



EPIC ALGERIE POSTE  
DIRECTION GENERALE

Direction des Ressources Humaines  
Commission de Sélection Nationale

ERQ/DRH/09/V2

## APPEL A CANDIDATURE NATIONAL

Date :  
09 FEV. 2025

Référence : DGAP/DRH/SCT/ 558 /2025

Page 1 / 2

### DESTINATAIRES :

- MESSIEURS LES DIRECTEURS DIVISIONNAIRES ;
- MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS CENTRAUX ;
- MONSIEUR LE DIRECTEUR DU CENTRE NATIONAL DES CHEQUES POSTAUX ;
- MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS DES UPW ;
- MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS DES CENTRES FINANCIERS REGIONAUX ;
- MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS REGIONAUX DE L'INSPECTION.

### DIFFUSION :

Par Affichage

Par Courrier

Par Web

### POSTE OFFERT : « Chef département central (Métier) »

DIRECTION	DESIGNATION
DCC	Dépt Organisation des Acheminement et des Centres de Production
DCC	Dépt Organisation de Distribution
DDMSFP	Dépt Reporting Tableau de bord
<b>Total</b>	<b>03</b>

### CONDITIONS REQUISES :

Conditions détaillées en pièce jointe (Annexe N°01)

### DOSSIER DE CANDIDATURE :

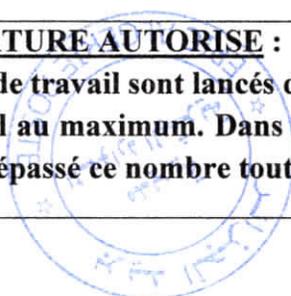
Sous peine de rejet du dossier de candidature, le candidat doit fournir obligatoirement les pièces suivantes :

- Fiche de candidature selon le modèle normalisé ci-joint (Annexe N°02), portant avec précision l'intitulé du poste à pourvoir, sans rature ni surcharge et dûment visée par le Directeur de la Structure d'attache ;
- Tout document (certificat, diplôme ...etc.) attestant le niveau d'instruction de l'intéressé.

**NB :** « Toute fausse déclaration dans le dossier de candidature exposera son auteur aux mesures disciplinaires conformément à la réglementation en vigueur ».

### NOMBRE DE CANDIDATURE AUTORISE :

Lorsque plusieurs postes de travail sont lancés dans la même date, le candidat a le droit de postuler à trois (03) postes de travail au maximum. Dans ce cas chaque poste de travail doit faire l'objet d'un dossier de candidature. Dépassé ce nombre toutes les candidatures seront rejetées.



 <p>EPIC ALGERIE POSTE DIRECTION GENERALE</p>	<p>Direction des Ressources Humaines Commission de Sélection Nationale</p>	<p>ERQ/DRH/09/V2</p>
	<p><b>APPEL A CANDIDATURE NATIONAL</b></p>	
	<p>Référence : DGAP/DRH/SCT/ 558 /2025</p>	<p>Date : 17.03.2025</p>

**DATE DE CLOTURE :** Le délai de candidature court à compter de la date de l'appel à candidature et s'étale sur une période de **vingt et un (21) jours ouvrables.**

**VOIES DE TRANSMISSION DES CANDIDATURES :**

Le dossier de candidature cité supra est transmis soit ;

- Par une lettre recommandée avec accusé de réception (Adresse : Secrétariat de la Commission de Sélection Nationale/DRH, Direction Générale d'Algérie Poste, Quartier des Affaires, Beb Ezzouar ALGER) ; et/ou par E-mail à l'adresse E-mail suivante [sec.csn@poste.dz](mailto:sec.csn@poste.dz) ;
- Déposé directement auprès du secrétariat de la Commission contre accusé de réception.

**REFERENCES REGLEMENTAIRES :**

- Convention Collective de l'Etablissement ;
- Décision **DGAP/SCT/170/2024 du 18/03/2024**, portant institution de Commission de Sélection Nationale ;
- Procédure **DGAP/SCT/06/2024 du 20/03/2024** portant modalités de sélection et désignation des cadres supérieurs et des titulaires des emplois supérieurs ;
- Les conditions d'accès aux postes.

**SIGNATURE**




Direction des Ressources Humaines

(Annexe N°01) - Conditions d'accès au poste de Chef de département Central (Catégorie 21)

POPULATION CONCERNEE	ANCIENNETE GENERALE (A LA DATE DE L'APPEL A CANDIDATURE)	DIPLOME UNIVERSITAIRE *
Assistant administratif (Tous les paliers du poste) exerçant au sein d'un siège de Direction	10	Indispensable
Comptable (Tous les paliers du poste) exerçant au sein d'un siège de Direction	10	Indispensable
Infographe	10	Indispensable
Technicien	10	Indispensable
Assistante sociale (Tous les paliers du poste)	10	Indispensable
Technicien supérieur	8	Indispensable
Ingénieur d'application	5	Indispensable
Chargé d'études	5	Indispensable
Cadre comptable	5	Indispensable
Cadre financier	5	Indispensable
Responsable Qualité	5	Indispensable
Superviseur machine de tri	5	Indispensable
Déclarant en douanes	5	Indispensable
Chargé de la sécurité	5	Indispensable
Interprete traducteur	5	Indispensable
Documentaliste/Archiviste	5	Indispensable
Psychologue	5	Indispensable
Chargé des assurances	5	Indispensable
Conseiller clientele	5	Indispensable
Formateur Niveau 1	5	Indispensable
Délégué commercial	5	Indispensable
Chargé d'études principal	5	Indispensable
Organisateur guichet	5	Indispensable
Organisateur courriers	5	Indispensable



Direction des Ressources Humaines

(Annexe N°01) - Conditions d'accès au poste de Chef de département Central (Catégorie 21)

POPULATION CONCERNEE	ANCIENNETE GENERALE (A LA DATE DE LANCEMENT DE L'APPEL A CANDIDATURE)	DIPLOME UNIVERSITAIRE *
Architecte	5	Indispensable
Vérificateur	5	Indispensable
Juriste	5	Indispensable
Formateur Niveau 2	5	Indispensable
Contrôleur de gestion	5	Indispensable
Ingénieur d'Etat	3	Indispensable
Chargé d'études senior	3	Indispensable
Auditeur	3	Indispensable
Chef département (Catégorie 19)	3	Indispensable
Vérificateur principal	3	Indispensable
Juriste principal	3	Indispensable
Cadre comptable supérieur	3	Indispensable
Ingénieur principal	3	Indispensable
Auditeur principal	3	Indispensable
Ingénieur formation	3	Indispensable
Ingénieur en chef	3	Indispensable
Vérificateur en chef	3	Indispensable

**DIPLOME UNIVERSITAIRE\***

Sont éligibles aussi pour prétendre à ce poste les employés détenteurs de l'un des diplômes suivants :

- Diplôme Inspecteur ou Inspecteur Principal délivré par l'Ecole Nationale des PTT ;
- Diplôme d'Etudes Universitaires Appliquées (DEUA UFC) délivré par l'Université de Formation Continue.

**NB:** La population citée dans le tableau et ne possédant pas un diplôme universitaire est éligible conformément aux conditions suivantes :

- Ayant niveau d'instruction 3<sup>ème</sup> Années Secondaire avec ancienneté générale égale ou supérieur à 22 ans ;
- Ayant niveau d'instruction 3<sup>ème</sup> Années Secondaire+diplôme de Technicien (Délivré par des instituts de la formation professionnelle ou instituts agréés par l'état) avec ancienneté générale égale ou supérieur à 18 ans ;
- Ayant un BAC et ancienneté générale égale ou supérieur à 15 ans ;
- Titulaire d'un diplôme de Technicien Supérieur, DESS, IGE d'Affaire (Délivrée par des instituts de la formation professionnelle ou instituts agréés par l'état) avec ancienneté générale égale ou supérieur à 12 ans.

 <p>ALGERIE POSTE</p> <p>EPIC ALGERIE POSTE DIRECTION GENERALE</p>	<p>Direction des Ressources Humaines Commission de Sélection Nationale</p>	<p>Annexe N°02 ERQ/DRH/10/V2</p>
	<p><b>FICHE DE CANDIDATURE NATIONALE</b></p>	<p>Date :</p>
<p>Référence :</p>		<p>Page : 1 / 3</p>

<p>Partie à renseigner par le Secrétariat de la Commission de Sélection Nationale</p>	<p>Référence de la fiche de candidature (Numéro d'enregistrement attribué à la fiche de candidature sur le registre ad-hoc)</p>	
	<p>Date de réception de la candidature par le Secrétariat de la Commission de Sélection Nationale (Jour/Mois/Année)</p>	

<p>APPEL A CANDIDATURE</p>	<p>OBJET</p>	
	<p>REFERENCE</p>	
	<p>DATE</p>	

<p>POSTE POURVU (Mentionner avec précision le poste à pourvoir)</p>	
---	--

<p>POSTULANT</p>		<p>Photo Postulant</p>
<p>NOM / PRENOM</p>		
<p>DATE DE NAISSANCE</p>		
<p>ADRESSE</p>		
<p>N° TELEPHONE</p>		
<p>E-MAIL</p>		
<p>MATRICULE</p>		
<p>DATE DE RECRUTEMENT</p>		
<p>POSTE OCCUPÉ ACTUELLEMENT</p>		
<p>DIRECTION D'ATTACHE</p>		

 <p>ALGERIE POSTE</p> <p>EPIC ALGERIE POSTE DIRECTION GENERALE</p>	<p>Direction des Ressources Humaines Commission de Sélection Nationale</p>	<p>Annexe N°02 ERQ/DRH/10/V2</p>
	<p><b>FICHE DE CANDIDATURE NATIONALE</b></p>	<p>Date :</p>
<p>Référence :</p>		<p>Page : 2 / 3</p>

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES AU SEIN D'ALGERIE POSTE		
Structure	Fonction	Période du (Jour/Mois/Année) _ au (Jour/Mois/Année)

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES HORS SECTEUR		
Organisme	Fonction	Période du (Jour/Mois/Année) _ au (Jour/Mois/Année)

CYCLE DE FORMATION ET/OU DE PERFECTIONNEMENT			
Organisme	Thème	Titre /Diplôme	Période du (Jour/Mois/Année) _ au (Jour/Mois/Année)

 <p>EPIC ALGERIE POSTE DIRECTION GENERALE</p>	<p>Direction des Ressources Humaines Commission de Sélection Nationale</p>	<p>Annexe N°02 ERQ/DRH/10/V2</p>
	<p><b>FICHE DE CANDIDATURE NATIONALE</b></p>	<p>Date :</p>
	<p>Référence :</p>	<p>Page : 3 / 3</p>

<p><b>ANTECEDENTS DISCIPLINAIRES</b> (À renseigner obligatoirement par la structure chargée des dossiers administratifs)</p>			
Date	Faute commise	Degré de la faute	Sanction

**NB :** « Toute fausse déclaration dans le dossier de candidature exposera son auteur aux mesures disciplinaires conformément à la réglementation en vigueur ».

<p><b>AVIS DU RESPONSABLE HIERARCHIQUE DIRECTE</b></p>	<p><input type="checkbox"/> AVIS FAVORABLE <input type="checkbox"/> AVIS DEFAVORABLE</p>	<p><b>VISA RESPONSABLE HIERARCHIQUE DIRECTE</b></p>
<p><b>AVIS DU DIRECTEUR</b></p>	<p><input type="checkbox"/> AVIS FAVORABLE <input type="checkbox"/> AVIS DEFAVORABLE</p>	<p><b>VISA DIRECTEUR</b></p>

- REFERENCES REGLEMENTAIRES :**
- Décision DGAP/SCT/170/2024 du 18/03/2024, portant institution de la Commission de Sélection Nationale ;
  - Procédure DGAP/SCT/06/2024 du 20/03/2024, portant modalités de sélection et désignation des cadres supérieurs et des titulaires des emplois supérieurs au niveau national ;
  - Les conditions d'accès aux postes.